

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1568

Rubrik: Mondialisation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OMC : la Suisse officielle dans le doute et la nuance

Berne souhaite le succès du sommet de l'OMC en septembre à Cancun. Mais un échec ne serait pas une catastrophe nationale. Le traditionnel enthousiasme de la Suisse officielle pour une plus large libéralisation du commerce international refroidit. Les manifestations altermondialistes introduisent le doute chez les décideurs.

Il est loin le temps où les diplomates suisses négociaient discrètement au Gatt en étroite connivence avec le Vorort et dans l'indifférence générale de l'opinion publique. L'OMC, le successeur du Gatt, est devenue le nouveau Satan et la cible des contestataires de toutes obédiences. Ce changement radical de climat influence l'attitude des décideurs de tous les Etats membres. Les représentants des pays pauvres osent élever la voix contre les superpuissances économiques (Voir *DP* n° 1565, *OMC: libéralisme made in USA*). Les pays riches, qui négocient sous l'œil intransigent des altermondialistes, doivent tenir compte d'un plus grand nombre de lobbies de nature économique ou idéologique et des revendications des pauvres du tiers-monde.

L'évolution de la position de la Suisse est significative. Elle reste, bien sûr, favorable à un renforcement de l'Organisation mondiale du commerce. Car seule une réglementation internationale des échanges est capable de défendre les intérêts des petits pays. Berne reconnaît cependant que la seule garantie du libre-échange n'est pas la panacée qu'elle évoquait autrefois au Gatt. La Suisse a dû modérer son credo libéral lorsque, il y a dix ans, elle a dû intégrer son agriculture dans le processus de l'OMC. Avec

habileté, elle a su protéger nos paysans d'une brutale ouverture à la concurrence internationale. C'est encore en faveur de l'agriculture que, au sommet de Cancun (Mexique), nos négociateurs résisteront aux pressions des gros exportateurs agricoles du groupe de Cairn qui demandent une libéralisation totale des échanges dans ce secteur.

Les dilemmes helvétiques

La Suisse fait un pas de plus dans la nuance du dogme libéral. Elle constate que le développement des échanges internationaux n'entraîne pas forcément une croissance profitable à tous. Un haut fonctionnaire du SECO le reconnaît dans un article courageux publié dans la revue du Département fédéral de l'économie (*La Vie économique*, n° 8, 2003). Les pays les plus pauvres ne peuvent sortir de leur sous-développement par leur participation au marché mondial. La fragilité de leur industrie naissante et de leurs services balbutiants les rendent vulnérables au choc de la concurrence internationale. La règle d'or de l'OMC est l'égalité de traitement et l'équilibre des concessions entre les pays membres. Berne suggère de nuancer fortement cette règle et d'octroyer largement aux pays les plus

pauvres des avantages asymétriques.

Il y a plus encore. L'OMC tolère le mauvais traitement que les riches infligent aux pauvres. En protégeant leur agriculture, la Suisse et les autres pays riches empêchent les paysans du tiers-monde d'écouler leurs produits. Le protectionnisme agricole est donc en contradiction avec la politique d'aide au développement. Berne a le courage d'avouer ce dilemme. Les Etats-Unis et l'Union européenne reconnaissent aussi qu'il convient de ménager les pauvres. Pour tenter de sauver le sommet de Cancun, les deux superpuissances économiques semblent prêtes à faire de solides concessions dans le dossier agricole pouvant aller jusqu'à des droits de douane zéro pour les produits du tiers-monde. De son côté, la diplomatie commerciale suisse tente d'opérer un tri au sein des pays du tiers-monde. Il conviendrait d'ouvrir nos frontières aux pays les plus pauvres et de maintenir la protection face aux gros exportateurs agricoles du tiers-monde. Tri difficile, voire arbitraire. Les pauvres paysans du Brésil seraient-ils moins dignes de protection que ceux du Mali? Le chemin est long vers une meilleure équité des échanges mondiaux. Cancun ne sera pas une partie de plaisir. *at*

Fabrique de DP

Le comité de rédaction a procédé à une rocade

Jean-Daniel Delley assume, comme le rappelle à chaque numéro l'impressum, la responsabilité des numéros. Au sens juridique du mot, la tâche n'est pas lourde; ni les plaintes ni les procès n'accaparent le rédacteur responsable. Il a fallu l'arrogance de l'ancienne direction de la BCV pour considérer comme pénalement diffamatoire une analyse pertinente et cri-

tique de son bilan. Le rédacteur responsable, moins spectaculairement, tranche en dernier ressort sur l'opportunité de publier un courrier, il est la référence du rédacteur chaque fois qu'il faut décider vite. Jean-Daniel Delley a tenu pendant dix-sept ans ce rôle de *primus inter pares*. Il a toujours veillé à la sûreté de l'information, au contrôle des sources, allergique

(trop selon certains) à ce qui fait facilement la bonne conscience de gauche.

Il a souhaité pouvoir se consacrer davantage pour *DP* à la préparation de dossiers sur les grands thèmes de la politique suisse. *DP* le remercie chaleureusement pour sa fidélité, toujours amicale, même si quelquefois rugueuse en apparence, et se réjouit de poursuivre le

débat avec lui autour de la table rédactionnelle.

Jacques Guyaz, qui participe au comité de rédaction avec régularité depuis plusieurs années, assumera la responsabilité du journal, pour une période transitoire, dans le même esprit d'équipe, aux rapports non hiérarchisés. Nous le remercions et nous réjouissons de son apport. *DP*